

BULLETIN D'INSCRIPTION

ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES S.V.P.

Numéro de licence :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Sexe : ☐ M ☐ F

Je m'inscris pour les :

- | | |
|--|---|
| ☐ 20 km | ☐ Enfants (préciser) |
| ☐ 10 km | ☐ Benjamins (12/13 ans) 2053 m |
| ☐ 5 km | ☐ Poussins (10/11 ans) 1129 m |
| ☐ 8 km Marche Nordique chronométrée | ☐ École Athlétisme (7/9 ans) 608 m |

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel. :

Club, association, entreprise :

Mail :

Signature :

(Pour les mineurs, signature du représentant légal)

Remise des coupes à partir de 12h
à la salle des fêtes.



Restauration assurée par l'association **Salm Auto Sport à la salle des fêtes.**

☐ oui, je réserve pour ☐ personnes. (prix **10€**/pers.)

Date limite d'envoi : Jeudi 09 avril 2015 le cachet de la poste faisant foi.
AUCUN REMBOURSEMENT EN CAS DE NON-PARTICIPATION

Joindre un certificat médical (loi du 23/03/1999) : les non licenciés devront fournir un certificat médical ou une photocopie certifiée conforme par l'intéressé de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an. Les licenciés de la FFA ou d'une autre fédération sportive, devront fournir une photocopie de leur licence 2014/2015 mentionnant l'absence de contre indication à la pratique sportive en compétition, et pratique de la marche nordique.

Réservé à l'organisateur :

- | | | |
|---------------------------------|-------------------------------|---|
| ☐ Chèque | ☐ Payé | ☐ Certificat Médical |
|---------------------------------|-------------------------------|---|

N° de Dossard



Schirmeck
17^{èmes} Foulées de Schirmeck
www.foules-schirmeck.com
DIMANCHE
12 AVRIL 2015

RENSEIGNEMENTS

Mairie de Schirmeck : 03.88.49.63.80

arnaud.paclet@ville-schirmeck.fr

Office de tourisme : 03.88.47.18.51



OPTICIENS
Maurice Frères



FOULÉES DE SCHIRMECK DIMANCHE 12 AVRIL 2015

RÈGLEMENT (1/2)

En vue du Décret n° 2007-462 du 25 mars 2007, un contrôle anti-dopage inopiné peut être effectué le jour de la course par les services de l'état.

Organisateur : Association « Le Repère » et la Ville de Schirmeck.

Caractéristiques des circuits : 5 km, 10 km et 20 km environ. Parcours en ville. Extension vers le Mémorial d'Alsace-Moselle et montée en direction du Centre Médical pour le 5 et 10 km. Une course nature, « La montée du Tommelsbach » en direction du Colbery pour les 20 km avec un dénivelé positif de 425 m. Parcours de Marche Nordique chronométrée d'une distance de 8 km.

Parkings : Place du Bergopré, Place du Marché, ancien supermarché Match et Intermarché.

Vestiaires : Salle des fêtes de Schirmeck
WC : Salle des fêtes - Mairie
Douches : Caserne des Pompiers
Kiné : Mairie – 1er étage

Départ des courses :
Avenue de la Gare

9h30	5 km
9h35	Ecoles d'athlétisme
10h15	20 km
10h20	Marche Nordique
10h25	Poussins
10h45	Benjamins
11h00	10 km

Retrait des dossards :

Les préinscrits pourront retirer leurs dossards le dimanche 12 avril à partir de 8h à la Mairie.

Résultats : DNA du lundi, envoyés individuellement à chaque coureur
Affichage après chaque course en Mairie de Schirmeck.

La remise des coupes se fera à la salle des fêtes de Schirmeck à partir de 12h.



Une restauration est assurée par l'association **Salm Auto Sport** (10€ par personne).

Au menu :
Terrine avec crudités
Emincé de poulet, frites
Dessert et café.

sur réservation uniquement, cf. bulletin d'inscription



NOUVEAUTE 2015
*Parcours Marche Nordique
chronométrée d'environ 8 Km*

FOULÉES DE SCHIRMECK DIMANCHE 12 AVRIL 2015

RÈGLEMENT (2/2)

En vue du Décret n° 2007-462 du 25 mars 2007, un contrôle anti-dopage inopiné peut être effectué le jour de la course par les services de l'état.

Participation : Épreuve ouverte aux licenciés et non licenciés

Catégories d'âges :

plus de 18 ans pour les 20 km - COURSE NATURE EN FORÊT

plus de 16 ans pour les 10 km

plus de 14 ans pour les 5 km

enfants :	Benjamins :	enfants nés en 2002-2003 (12/13 ans) :	2053 M
	Poussins :	enfants nés en 2004-2005 (10/11 ans) :	1129 M
	École d'athlétisme :	enfants nés en 2008-2006 (7/9 ans) :	608 M (Gratuit)

Certificat médical : Obligatoire avec la mention « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition » et « non contre-indication à la pratique de la marche nordique ».

Engagement : Bulletins disponibles aux DNA, à la Mairie de Schirmeck et à l'Espace Marathon (rue Brûlée à Strasbourg). **Inscriptions sur Internet** www.le-sportif.com (+ frais d'inscription). **Téléchargement des bulletins** sur www.le-repere.org ou www.foulees-schirmeck.com
Bulletins d'inscription à transmettre à :

Mairie de Schirmeck - *Foulées de Schirmeck* - 118A Avenue de la Gare - 67130 SCHIRMECK

Inscriptions : Préinscription sur bulletin joint avant le 9 avril 2015 (cachet de la poste faisant foi). Inscription sur place à la Mairie de Schirmeck le 12 avril 2015 à partir de 8 h.

Pas d'inscription par téléphone. Chèque à libeller à l'ordre de l'association «Le Repère»

Assurance : L'assurance responsabilité civile est souscrite par l'organisateur en conformité avec les règles fédérales pour l'organisation de telles épreuves.

Frais de participation : Non remboursables en cas de désistement.

	Tarifs avant le 12/04/2015	Tarifs le Jour J	
Adultes : 5, 10 et 20 km	9 €	12 €	Un tee-shirt remis à chaque arrivant
Enfants : benjamins et poussins	3 €	5 €	Un trophée remis à chaque arrivant
Marche nordique	9 €	12 €	Un trophée au 3 premiers hommes et femmes



Des photos peuvent être prises sur le parcours.

- Oui, en participant aux Foulées de Schirmeck, j'autorise l'utilisation de mon image à des fins de communication ultérieure (Foulées de Schirmeck 2016).
- Non, je n'autorise en aucun cas l'utilisation de mon image.